

Décision

Générale

colonial

Décision n° 333-192-1912 Mesure Diverse.

n° 333-192-1912

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
28 octobre 1912

Numéro JO
n° 192 du 01/11/1912

Date du numéro
1 novembre 1912

TEXTE INTÉGRAL

les gardes indigènes de 2e classe. Almeda Yansi m 261, Yousouf Aralé m. 268, Mohamed Saleh m 339. Saleh ben Saleh m. 337 Abdallah Ali m. 248, Haydi alim 309, Saiïf Mohamed m. 278, sont licenciés à compter du 1er novembre 1912.